



14^{ème} législature

Question N° : 21365	de M. Le Déaut Jean-Yves (Socialiste, républicain et citoyen - Meurthe-et-Moselle)	Question écrite
--------------------------------------	---	----------------------------

Ministère interrogé > Culture et communication	Ministère attributaire > Culture et communication
--	---

Rubrique > presse et livres	Tête d'analyse > presse	Analyse > distribution. dysfonctionnements
---------------------------------------	-----------------------------------	---

Question publiée au JO le : **19/03/2013** page :

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la distribution de la presse. La distribution de la presse est dominée en France par les ventes en kiosque, assurées principalement grâce à deux entreprises de messagerie, Presstalis, principal acteur, et les Messageries Lyonnaises de presse (MLP). Presstalis gère 85 % de la vente au numéro en France et 100 % des quotidiens nationaux. L'entreprise se trouve depuis plusieurs années en situation de déficit structurel. Un plan de plan de sauvegarde de l'emploi a été lancé. 1 200 emplois sur 2 500 seraient menacés. Mais les négociations sont difficiles et les mouvements de grève s'enchaînent. Il est important de continuer de garantir la présence de tous les titres sur l'ensemble du territoire, pour garantir le pluralisme des médias. Il lui demande donc de quelles façons elle entend garantir des conditions durables et équitables de distribution de la presse entre les deux grands opérateurs que sont Presstalis et les Messageries lyonnaises de presse.